Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601055-20251215-2025_7_04-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2025-7-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq le 15 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-José CARLAC, maire.
Date de convocation 10 décembre 2025

Présents : MME Marie-José CARLAC ; Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Isabelle HELOU ; Stéphanie KERMARREC ; Josette LAMANDÉ ;
M. Alain PERRON ; Christophe COMBEAU ; Didier ESVAN ; Cédric CAUDEN ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND

Absents ayant donnés pouvoir : M Cédric CAUDEN donne pouvoir à Mme Isabelle HELOU ;
Absent non excusé : Mme Catherine COLIN

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

Secrétaire : Sabrina CROISSANT

FINANCE – TARIF 2026

Salle municipale – Particuliers et entreprises

Manifestation	Particulier de la commune	Particulier extérieur à la commune	Entreprise	Proposition EPCI et association affilié
Assemblée générale, congrès, réunion publique (sans vin d'honneur ou repas)	50 €	100 €	100 €	Gratuit
Repas en semaine	165 €	260 €	260 € (165 € entreprise communale)	Gratuit
Repas week-end Jours fériés et veille	230 €	340 €	340 € (230 € entreprise communale)	Gratuit

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601055-20251215-2025_7_04-DE

Café d'enterrement	80 €	80 €	80 €	Gratuit
Hommage civil	gratuit			Gratuit
Sous-sol salle (ménage à la charge de l'organisateur)	40 € 60 € café enterrement	Non loué		Gratuit
Réveillon du 31 décembre	Non loué	Non loué	400€	Non loué

Location de la salle : 50 € la journée supplémentaire
Forfait ménage : 80 € pour les entreprises
Acompte de 30% à la réservation.
Caution unique = 800 €
Forfait ménage particulier : Taux horaire (charges patronale comprise) *Temps de travail effectué

Salle municipale – Associations

Manifestation	**Association communale**	**Association extérieure**
Assemblée générale, congrès, réunion publique	50 €	100 €
Manifestation ouverte au public ou vin d'honneur ou repas	100 €	200 €
Sous-sol salle (ménage à la charge de l'organisateur)	gratuit	50 €
Association des Jeunes d'Autrefois	50 € / manifestation	

Espace le mestre

	Particuliers de la commune	Association de la commune	Particuliers, entreprise et associations extérieures à la commune	Proposition EPCI et association affilié
Salle	250 €	150 €	350 €	Gratuit
Cuisine	100 €	100 €	100 €	Gratuit

Forfait ménage : 80 € pour les entreprises
Acompte de 30% à la réservation.
Caution unique = 800 €

Cantine école (Caution 1 000€)

	Entreprise de la commune	**Association de la commune**
Cuisine	**75 €/ semaine**	**Gratuit**

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601055-20251215-2025_7_04-DE

Salle municipale – Vaisselle

Forfait de location de la vaisselle : 20 € (gratuit pour les associations communales si formulaire de demande retourné 8 jours avant la réservation).
En cas de perte ou casse, tarifs de remplacement :

- Verre = 1 €
- Assiette = 2 €
- Tasse = 1 €
- Cuillère à café = 0,10 €
- Cuillère à soupe = 0,30 €
- Fourchette = 0,30 €
- Couteau = 0,50 €
- Bac inox gastro = 30 €
- Grille Inox = 10 €
- Carafe 1 L = 2,50 €

Cimetière

CAVEAU PROVISOIRE : Forfait 30€ + 2€/jour à compter du 1er jour du 3ème mois (dans la limite de 6 mois)
VENTE DE CONCESSIONS

Durée	**Type d'emplacement**	
	"Classique", prix au m² (hors cavurne)	**Cavurne (= mini-concession) (0,36m²:0,6m*0,6m)**
15 ans	60,00 €	110,00 €
30 ans	100,00 €	180,00 €
50 ans	130,00 €	250,00 €
Un emplacement "classique" faisant 3,35m² (2,4m*1,4m).		

Dispersion de cendres jardin du souvenir : 20€

Divers

GARAGES – RUE DES MARRONNIERS : 45 € / mois
PODIUM : 250 € / manifestation
GANIVELLES : gratuites (100 € la ganivelle manquante)
PRET DE TABLES ET BANCS : forfait de 20 € (gratuit pour les associations)
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : 10 € / m²/an
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS DU PERSONNEL EN CAS DE FORMATION : forfait de 15 €
CAPTURE ANIMAUX ERRANTS : 1ère capture : 30 € ; 2ème capture : 60 € ; 3ème capture et au-delà : 100 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601055-20251215-2025_7_04-DE

Mairie - Médiathèque

Abonnement médiathèque annuel famille	10 € (gratuit la 1ère année pour les nouveaux habitants)
Abonnement médiathèque saisonnier	5 € le mois
Abonnement médiathèque Ecole Ar Milad	Gratuit
Participation aux animations	Jusqu'à 30 € selon les animations proposées
Photocopie & Impression internet (particuliers ou entreprises)	Noir et blanc : → 0,20 € / A4 → 0,30 € / A3 → 0,30 € / A4 RV → 0,50 € / A3 RV → 0,10 € / copie à partir de 50 copies consécutives Couleur : → 0,40 € / A4 → 0,60 € / A4 RV → 0,60 € / A3 → 1 € / A3 RV → 0,10 € / copie à partir de 50 copies consécutives Reliure : → 5 € (couverture, dos et spirale inclus) Plastification : → 0,50 € / A4 → 1 € /A3
Photocopie & Impression internet (associations communales)	Noir et blanc : gratuit Couleur : gratuit Reliure : → 3 € (couverture, dos et spirale inclus) Plastification : → 0,50 € / A4 → 1 € /A3

Assainissement

- Abonnement : 75 € HT
- De 0 à 40 m3 : 1,50 € HT
- De 41 à 80 m3 : 1,60 € HT
- De 81 à 120 m3 : 1,70 € HT
- Au-delà de 120 m3 : 1,90 € HT

PFAC = 2 500 € construction neuve ou existante

Pour extrait certifié conforme,
Le 15/12/2025
Le Maire,
Marie-José CARLAC